



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

AVRIL 1999 - n° 89

DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS PARISIENS

La RATP nous adresse sa Lettre aux Associations.

- A la suite des nombreuses demandes de nos adhérents, nous avons attiré son attention sur la nécessité d'installer de nouveaux escaliers mécaniques dans certaines stations, nous avons cité par exemple «Michel Ange Molitor».

On nous répond : « Un inventaire des stations dont le dénivelé est supérieur à 8 m. est en cours. Il sera soumis à un groupe de travail, (dans lequel figure une vingtaine d'associations « consommateur » essentiellement). Il sélectionnera les stations qui feront partie d'une première liste d'installations programmées en 1999/2000, dont le financement sera pris en charge par la RATP et la Région.

Nous vous signalerons dans la Lettre de juillet les stations retenues dans notre arrondissement.

- Autre problème : l'accessibilité des autobus : « La RATP vient de prendre la décision de rendre accessibles tous ses autobus, au fur et à mesure du renouvellement de son parc. Ces autobus seront dorénavant non seulement à plancher bas comme c'est le cas déjà depuis 1995, mais aussi équipés de dispositifs «fauteuil roulant» : abaissement de la suspension et palette d'accès sur la porte centrale (déjà expérimenté sur les lignes 20 et 91).

En 1999, le PC (dans le XVI^e entre Maillot et Chardon Lagache) puis plus tard la ligne 30, avenue Kléber offriront une accessibilité totale.

Bien évidemment, les collectivités locales concernées devront prendre à leur compte les aménagements de voirie correspondants et agir auprès des autorités de police pour obtenir un respect impératif des points d'arrêt encombrés trop souvent aujourd'hui par ses véhicules en stationnement illicite

- Pour faciliter le passage des personnes munies de bagages encombrants, de poussettes, un portillon électrique télécommandé à distance depuis le guichet sera installé dans 260 stations (160 le sont déjà, les 100 autres le seront dans les prochains mois. Nous vous signalerons ultérieurement celles du 16^e qui en bénéficieront).

- A noter aussi une opération «renouveau du métro» touchera 160 stations dans Paris ou petite couronne dans un délai de 3 ans (14 dans le 16^e)

Une première tranche de travaux dès avril et juin, elle durera 6 mois dans 4 stations de notre arrondissement Porte Maillot, Charles de Gaulle, Porte d'Auteuil et Porte de St Cloud. Ce lifting doit améliorer l'accueil et le confort des voyageurs : lumière plus généreuse dans les salles de billets et couloirs, information des voyageurs facilitée par la mise en place d'une nouvelle signalétique et d'écrans vidéo, ambiance plus accueillante : mobilier et habillage des bureaux des stations plus modernes.

LES ABORDS DU PALAIS DES CONGRES

La Chambre de Commerce de Paris prévoit d'aménager un large parvis à usage piétonnier au pied du Palais, dès le mois de septembre.. Il faudra alors améliorer le cheminement des piétons entre avenues Grande Armée et Neuilly, rénover la chaussée, et réétudier l'éclairage qui est très insuffisant.

Nous aurons alors, tout près de l'an 2.000, une très belle entrée sur Paris .

UNE PROPOSITION INTERESSANTE

Celle de notre Plateforme à la Commission de l'Environnement et du Cadre de Vie : la mise en place d'un «service d'agents municipaux de rues » Ils seraient chargés de contrôler un secteur géographique et auraient compétence sur tous les sujets liés à la protection de l'environnement, de la sécurité que la Préfecture de Police n'assure qu'en partie. Ils seraient chargés de l'observation des quartiers, de la mise en place d'actions de prévention. Ils feraient appel aux services de police dans les cas extrêmes, pourraient verbaliser et demander l'identité des «incivils » maîtres de chiens mal dressés, nourrisseurs de pigeons, 2 roues garées sur les trottoirs, trop bruyantes etc... Ils pourraient prêter main forte aux gardiens de square et espaces verts.

Cette police de la ville pourrait pallier à l'insuffisance actuelle de la surveillance et enlever aux parisiens le sentiment d'insécurité dont ils se plaignent de plus en plus.

SAUVEGARDE AUTEUIL PASSY

Nous avons assisté à l'assemblée générale de cette association.

« Après 7 ans de persévérance : le permis de construire a été annulé. Dans le même temps notre recours contre les permis de démolir à été refusé.

« La Ville de Paris et le promoteur SCI Villa Auteuil ont déposé un recours en avril 98 : la procédure est en cours.

Le réseau Ferré de France, et non plus la SNCF, est propriétaire du terrain.

La convention avec la Ville devrait être rediscutée : le POS a été modifié, le P.C est caduc, les nouvelles lois sur les grandes surfaces commerciales doivent être prises en compte....”

Et l'association rappelle : « elle souhaite un projet immobilier raisonnable, pas de centre commercial entraînant une circulation et une pollution exagérées, un aménagement cohérent de la Place de la Porte d'Auteuil, une véritable promenade plantée sécurisée »

Et XVI° DEMAIN souhaite, avec elle, que la réalisation de la promenade plantée soit dissociée du projet de construction, repoussé maintenant pour plusieurs années.

Nous avons pu admirer des photos très bucoliques de la « zone » maintenant nettoyée par des « emplois jeunes ». Des associations de promeneurs du dimanche ont pu y découvrir des oiseaux rares et des plantes inconnues.

DES INFORMATIONS UTILES

- Une brochure très bien faite sur le Plan d'Occupation des Sols de Paris vient d'être éditée par la Mairie de Paris

Vous pouvez vous la procurer au Centre Administratif, 17 bd Morland, tel. 01.42.76.35.01

• Nous tenons à votre disposition le budget 1999 du XVI° arrondissement.

Il concerne tous les investissements et grosses réparations prévus au cours de l'année. Le montant total atteint près de 100 millions de francs : voirie, éclairage, sécurité routière, parcs et espaces verts, etc...

- Les services de la Préfecture de Police nous signalent que « 32.409 procès verbaux ont été dressés en 1998, auxquels s'ajoutent 15.276 établis par la RATP, tandis que 5.763 voitures étaient dirigées vers les préfourrières. » et que « 36.399 voitures étaient verbalisées pour stationnement gênant. »

« Ces chiffres témoignent de l'attention toute particulière que portent les services de police au respect des couloirs de bus et plus largement à l'amélioration des conditions de circulation des transports en commun dans la capitale »..

DES QUARTIERS TRANQUILLES.....

Madame GLAZZI préside et anime cette commission qui a étudié plusieurs propositions dans notre arrondissement, depuis quelques mois.

M. LE DOUR, ingénieur des services de la ville indique que le programme 1999 des quartiers tranquilles sera étudié lors du prochain Conseil de Paris. Le XVI° présentera le Quartier d'Eylau, délimité les avenues Victor Hugo, Raymond Poincaré, Georges Mandel, et la rue de la Pompe .

Ce projet est encore un plan de principe : les financements sont encore à l'étude.

M. LE DOUR présente un plan établi par ses services : « à chaque entrée, le carrefour sera surélevé et les trottoirs élargis. Il est nécessaire d'envisager une concertation avec les commerçants de la rue des Belles Feuilles (élément majeur de ce projet !) car il faudra supprimer un côté de stationnement.

Il est prévu d'élargir le trottoir devant le Mac'Donald dans la rue Saint Didier.

En ce qui concerne les 2 roues, une zone de stationnement sera aménagée à chaque entrée du quartier tranquille. Cette mesure doit faciliter les vélos. Ceci renforcé par une limitation de Vitesse à 30 km / heure dans tout le quartier (« zone 30, déjà expérimentée dans d'autres arrondissements)

Il y aura en tout 30 entrées à traiter.

En concertation avec la Préfecture de Police, il semble raisonnable d'instaurer un système de sens unique, rue des Sablons où sont installés des services de la gendarmerie qui génèrent des trafics importants. Ce devrait être la seule mesure de changement de circulation.

XVI° DEMAIN est très favorable à cette mesure que ses adhérents réclame depuis longtemps. Ils souhaitent que la circulation se fasse de la place de Mexico vers la rue Mesnil

M. LE DOUR indique que le programme est lié aux pistes cyclable. Il est nécessaire de créer une rocade pour les cyclistes le long des avenues Maréchal Fayolle, du Maréchal Maunoury et allée des fortifications.

M. LEBAN souligne qu'il s'agit de la continuité de ce qui a été fait avenue du Maréchal Lyautey et que ces aménagements sont nécessaires pour lutter contre la prostitution. Cet aménagement, un peu compliqué, oblige à supprimer une file de stationnement : il présente plusieurs projets.

Une discussion s'engage entre tous les participants qui étudient les différents projets proposés.

Dès le prochain Conseil de Paris, nous vous dirons les choix des Elus. Bien entendu, nous souhaitons très vivement que le projet qui nous intéresse tout particulièrement soit retenu. Ce sera, peut-être, un cadeau de nos Elus pour l'an 2.000....

LA QUALITE DE LA VIE dans le XVI°

Vous avez reçu notre questionnaire ?

Beaucoup de réponses, déjà. Nous commençons à les dépouiller : beaucoup de suggestions, beaucoup de critiques....

Merci à tous ceux qui nous ont répondu, même partiellement. Il n'est pas trop tard pour les autres ! Notre, votre, crédibilité en dépend.

LES DEJECTIONS CANINES ... encore !

Ce sujet n'est pas une nouveauté ! Il est cité, systématiquement, dans tous les premiers questionnaires que nous avons dépouillés.

Et certes, il gâche bien la vie des parisiens ! On ne peut se promener, le nez en l'air, pour admirer l'architecture d'un immeuble, d'un monument, pour accueillir d'un sourire un visage ami, sans courir le risque de glisser sur un

excrément... et nombre de fractures dont le B.M.O nous dit quelquefois le prix pour les finances parisiennes. Les étrangers restent scandalisés par l'irresponsabilité des propriétaires de chiens !

Le 13^e arrondissement donne un exemple intéressant : mise à disposition des propriétaires de chiens de distributeurs de sacs plastiques d'un usage facile et hygiénique qui devrait encourager les 19 autres arrondissements à en faire autant...

Ce système est déjà très développé en Suisse où les trottoirs sont « nickel ». Et aux USA, on promène son chien avec, en poche, ce qu'il faut pour ne laisser aucune trace. Il est vrai, que dans ces pays, le manque d'incivilité est immédiatement verbalisé : cet argument est suffisamment motivant, semble-t-il !

Beaucoup de nos correspondants évoquent la nécessité, l'urgence, de remettre à l'ordre du jour le vieil impôt sur les chiens (Hausmann en 1856, il avait eu pour résultat immédiat la diminution immédiate du nombre des chiens parisiens, de 75.000 à 40.000 environ !). Nous l'avions suggéré, il y a déjà une dizaine d'années, aux responsables de la Ville.... En réponse, une longue liste des difficultés « économiques, sociales, psychologiques » de cette éventuelle remise en place ! Pas réellement convaincus !

LA PENURIE D'EAU EST POUR DEMAIN !

Nous étions invités au Conseil Economique et Social, au Colloque « Forum sur l'eau et prospective dans le Monde, demain ». Fort intéressant.

La répartition de l'eau, dans le monde, est bien inégale : 10 pays se partagent 65 % des ressources en eau potable. La demande d'eau a été multipliée par 10 au cours du siècle et une meilleure répartition devrait être une priorité dans les années à venir.

L'agriculture en consomme de plus en plus : 70 % du total consommé. (et c'était encore plus au début du siècle : 90 % !)
Des professionnels suggèrent de diminuer cette part et de réorienter vers des cultures moins consommatrices, mieux appropriées au climat. Actuellement betteraves et vignes sont d'énormes consommatrices.
Nous nous sommes tous étonnés en traversant les plaines du Nord, de Champagne en regagnant Paris, de voir des forages (nappes phréatiques ? nappes profondes ?) d'où jaillissent de somptueux jets d'eau ! (quelles autorisations ? quelles redevances ?)

Les usages domestiques, même s'ils ont beaucoup augmenté, représentent 10 % de la consommation totale seulement, et l'industrie 20 %. Constat surprenant.

Bien évidemment, nos moyens d'intervention sont plus que limités... mais pas nos désirs d'information ! Et peut-être les vôtres...

La Mairie de Paris édite des documents simples et très parlants sur ces sujets « d'où vient l'eau, Paris peut-il manquer d'eau, quelle eau pour quel

quartier ? ». Des chiffres : 800.000 m3 d'eau potable sont consommés chaque jour dans Paris. Ils arrivent par plusieurs aqueducs souterrains et empruntent 100 kms de canalisations sous pression.

Vous pourriez obtenir ces documents à l'Hôtel de Ville et souvent dans le hall de notre Mairie.

→ Avez vous remarqué celui « Paris 16, rues paisibles, jardins clos » ?

Ce délicieux dépliant guidera vos promenades pendant 1 heure, ou 2 ou davantage dans l'arrondissement : les arbres, les oiseaux, les insectes y sont décrits, dessinés...

L'agence des espaces verts et Paris Nature qui l'ont réalisé ont fait là un travail plein de charme ,

CONCORDE... TROCADERO.... Et l'an 2.000

La Plateforme des Comités Parisiens d'habitants dont nous faisons partie s'élève contre le projet : Place de la Concorde, et pendant plus de 2 ans, d'implantation d'une roue foraine géante, et sans doute de baraquements parasites.

Un site prestigieux, une place classée monument historique transformés en vulgaire champ de foire... Plusieurs associations réagissent : S.O.S.Paris, Ligue urbaine et rurale, Sauvegarde de la Place de la Concorde, Comité d'aménagement et d'animation du 8°, Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique, Protection des paysages et de l'esthétique de la France.

Une décision serait prise prochainement... après consultation en CICA.

L'an 2.000 fait naître de bien troublantes propositions : supprimer de 80 % de la circulation auto sur la place : vraisemblable ?

Mais, un autre élu parle de 5 % ..

Reconstruire l'aquarium du Trocadéro ? Nous le réclamons depuis des années sans arriver à obtenir quelques informations .

Un article récent dans la presse cite l'alliance de constructeurs pour sa reconstruction « des requins face à la Tour Eiffel » Provoquant ?

Nous souhaitons mieux connaître le projet... nous souhaitons depuis plusieurs années qu'y soit ajoutée une sérieuse étude de parking de cars sous les jardins, projet utile, indispensable. Leur multiplication , jusqu'à 30 les beaux jours, est une pollution visuelle évidente. Et n'évoquons pas celle de l'air les moteurs ronronnant.

COTISATION 1999 80 frs par an. Elle est notre seule ressource.

Et nous souhaitons conserver cette indépendance indispensable

Nous avons besoin de vous pour agir. MERCI à ceux qui nous l'ont envoyée.

Et, à l'avance, merci aux autres. L'adresser à XVI° DEMAIN 4 place de Mexico 75.116

Notre rubrique « les associations communiquent » paraîtra en Juillet. Et nous attendons vos informations.